

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	17^{eme} (18^{eme})
Nom de site	D METRO GUY MOQUET	Numéro	751304
Adresse du site	190, rue Legendre	Hauteur	R+7 (25 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	02/12/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	12/12/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	02/02/2020
Historique et contexte	

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz, couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 7,20 m	Tilts (degrés)	Entre 2° et 10°
Estimation	Non fournie	Vis-à-vis (25m)	R+7 (26m)
Divers	Estimations < 3,1 V/m dans les établissements particuliers		

Incidence visuelle

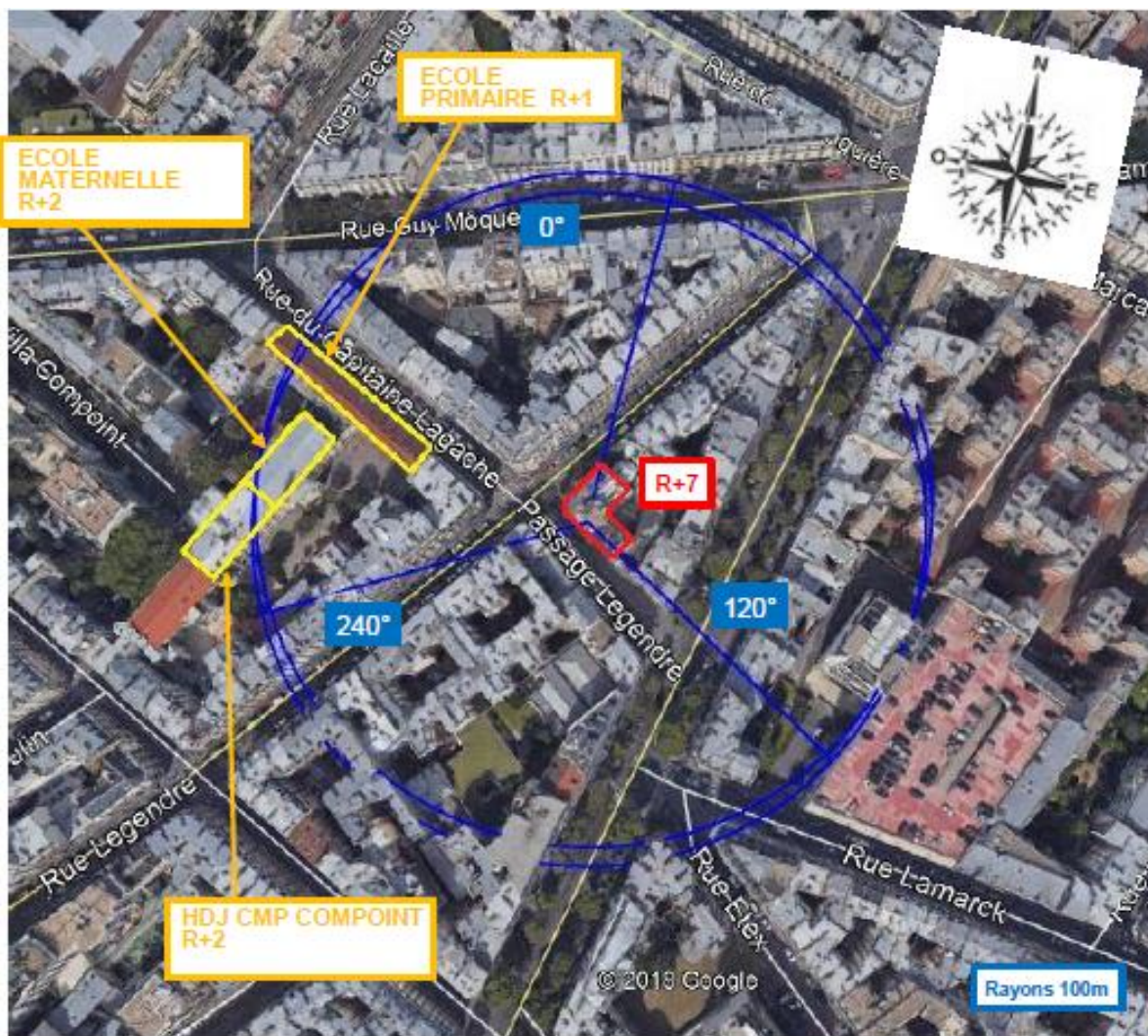
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.		
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).		
Hauteur antennes/sol	30,90 m		

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ECOLE PRIMAIRE	19 RUE CAPITAINE LAGACHE 75017 PARIS	13m	NON	48m	1,1 V/m
ECOLE MATERNELLE	21 RUE CAPITAINE LAGACHE 75017 PARIS	15m	OUI	74m	0,9 V/m
HDJ CMP COMPOINT	20 VILLA COMPOINT 75017 PARIS	15m	OUI	97m	3,1

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte

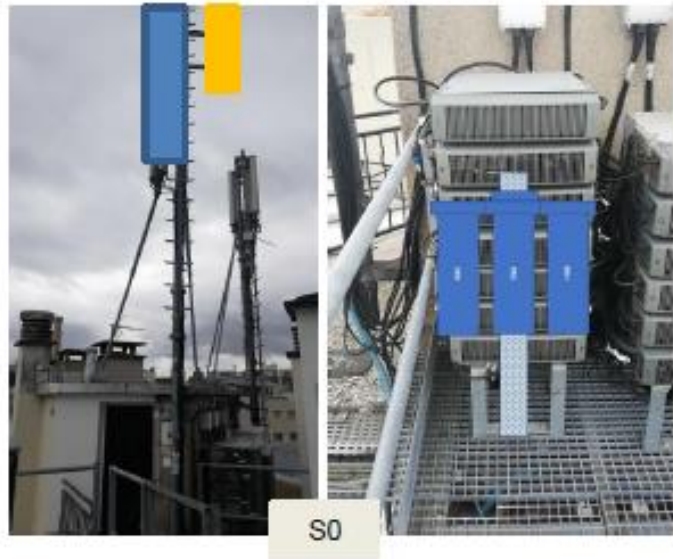
NON FOURNIE

Vue des Antennes Avant/Après


Etat de l'existant :



Etat projeté :



Légende :

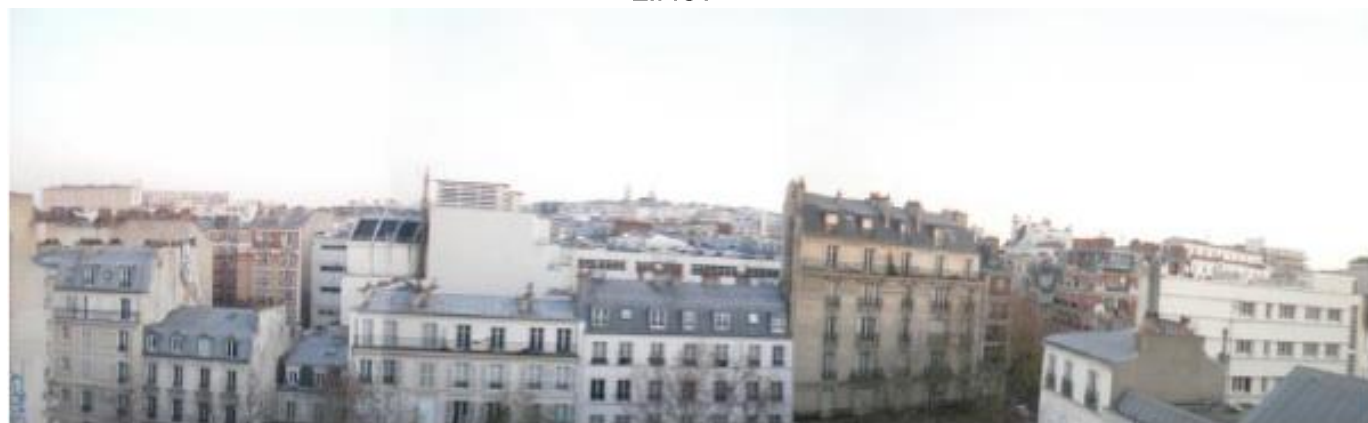
	Équipement à installer
	Antenne inactive

Vue des Azimuts

AZIMUT 0°



AZIMUT 120°



AZIMUT 240°

